

MAIRIE D'AMPLEPUIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2025

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°3

OBJET :

EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES DU MAIRE – COMPTE RENDU

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 17

Pouvoir(s) : 7

Absent(s) : 10

Délibération comportant

3 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

Publication le :

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le sept octobre deux mille vingt-cinq, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance : René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : André DAMAIS (pouvoir à Jean-Marc GUILLOT), Nathalie CHANFRAY (pouvoir à Lydie AUGAY), Laurence PIERRAT (pouvoir à Corinne GELIN), Aurélie LEDIEU (pouvoir à Angélique GONIN-CHARTIER), Emmanuel MAETZ (pouvoir à Peggy ROUGE-PIPEREAU), Patricia BALMONT (pouvoir à Daniel DUMONTET), Dimitri GIRARD (pouvoir à Pascale CERNICCHIARO)

Le ou les membres absent(s) : André DAMAIS, Nathalie CHANFRAY, Laurence PIERRAT, Aurélie LEDIEU, Rémi LABROSSE, Emmanuel MAETZ, Patricia PIVOT, Romain COLLIER, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

Par délibérations du 26 mai 2020 et du 6 juillet 2021, et du 3 octobre 2023, le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, en vertu des articles L2122-22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), un certain nombre de ses compétences. Selon les termes des articles précités du C.G.C.T, Monsieur le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions qui ont été prises en application de cette délégation.

Renonciations au droit de préemption urbain :

- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Eugène Déchelette, renonciation au DPU le 04/07/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, boulevard de Rançon, renonciation au DPU le 04/07/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, impasse Jean Moss, renonciation au DPU le 15/07/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, passage Saint-Philibert, renonciation au DPU le 15/07/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, allée des milles fleurs, renonciation au DPU le 30/07/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Paul de la Goutte, renonciation au DPU le 14/08/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue de la Viderie, renonciation au DPU le 28/08/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, impasse Forest, renonciation au DPU le 04/09/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue du huit mai 1945, renonciation au DPU le 05/09/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, passage de la tête noire, renonciation au DPU le 05/09/2025
- ⇒ Vente d'un fonds de commerce, rue Daniel Fargeot, renonciation au DPU le 05/09/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue gras, renonciation au DPU le 11/09/2025
- ⇒ Vente non bâti, rue Saint-Antoine, renonciation au DPU le 16/09/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue de Belfort, renonciation au DPU le 16/09/2025
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Jean Frizon, renonciation au DPU le 23/09/2025
- ⇒ Vente d'un fonds artisanal, renonciation au DPU le 24/09/2025

Concessions cimetière :

<u>Cimetière n°1 :</u>	24/06/2025 : renouvellement concession, 5m ² , 30 ans
	01/07/2025 : nouvelle concession, 2.84 m ² , 30 ans
<u>Cimetière n°3 :</u>	23/06/2025 : nouvelle concession, 6m ² , 15 ans
	11/09/2025 : renouvellement concession, 3m ² , 30 ans
	15/09/2025 : renouvellement concession, 6m ² , 15 ans
<u>Cimetière n°4 :</u>	03/07/2025 : nouvelle cavurne, 2m ² , 15 ans
	15/07/2025 : renouvellement concession, 5m ² , 30 ans
	13/08/2025 : nouvelle cavurne, 2m ² , 30 ans

Justice honoraires : Recours contre déclaration préalable du 25 mai 2022

Affaire FAUBOURG/ CARROSSERIE BRIAN pour un montant de 1 920 €, cabinet d'avocats AXIPITER.

Signature d'un mandat de vente : Immobilière du Sornin - mise en vente de l'école de Saint-Claude Huissel

Conventions : Convention de fourrière animale, partenariat de stérilisation et partenariat de maltraitements avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Brignais pour 2026-2027.

Décision budgétaire : réajustement des crédits concernant l'opération compte de tiers, ouverte pour les travaux de reconstruction du pont lieu-dit « La Rivière » :

Objet	Section	Sens	Chapitre	Compte	Fonction	Montant
Compte de tiers : reconstruction pont	Investissement	Dépense	458	458002	845	800,00 €
Travaux provision bâtiments communaux	Investissement	Dépense	Opération N°20	21351	020	- 800,00 €
TOTAL :						0,00 €

Engagement de dépenses :

Attribution du marché de services accord-cadre – fourniture de produits d'entretien courantes et services à l'entreprise SANOGIA pour un montant maximum de 20 000 € HT / annuel.

Avenant n°1 au marché de « fourniture et livraison de repas pour la restauration scolaire en liaison froide des deux écoles publiques d'Amplepuis » API restauration

Attribution du marché de travaux de rénovation énergétique de l'école La Marelle à Amplepuis :

- Lot 1 – Désamiantage : SMTP pour un montant de 6 900.00 € HT
 - Lot 2 – ITE BARDAGE : SOBAT pour un montant de 88 994.00 € HT
 - Lot 3 – ITE ENDUIT : TTB FACADES pour un montant de 69 581.19 € HT
 - Lot 4 – Renfort de charpente couverture sarking tuiles zinguerie – MENUISERIE BRUN DU BEAUJOLAIS VERT pour un montant de 313 649.81 € HT
 - Lot 5 – Menuiseries extérieures – CPB pour un montant de 179 000.00 € HT
 - Lot 6 – Plâtrerie isolation peinture – LARDY pour un montant de 117 685.58 € HT
 - Lot 7 – Electricité – THEVELEC pour un montant de 58 990.00 € HT
 - Lot 8 – CVC – MOOS pour un montant de 92 700.00 € HT
- TOTAL : 927 500.058 € HT

Attribution de l'accord cadre à bons de commande et à marchés subséquents – acquisition et maintenance d'un système de téléphonie fixe à l'entreprise SYBORD

Achat de PATA, voirie, EIFFAGE :

Montant : 12 325.00 € HT 14 790.00 € TTC

Réparation minuterie des cloches, église de Saint-Claude Huissel, PACCARD :

Montant : 2 501.00 € HT 3 001.20 € TTC

Produit traitement anti tags, halle B. GROSSELIN, SID :

Montant : 1 003.20 € HT 1 203.84 € TTC

Réfection de l'étanchéité de la toiture, maison de la musique, FABS ETANCHEITE :

Montant : 5 597.00 € HT 6 716.40 € TTC

Rédaction notice technique, restructuration parking de l'église, EQUATERRE :

Montant : 1 500.00 € HT 1 800.00 € TTC

Etude géotechnique, restructuration parking de l'église, EQUATERRE :

Montant : 4 200.00 € HT 5 040.00 € TTC

Remplacement potelets, rue Neuve, Petits Brotteaux, Place de l'industrie, HEINRICH ECLAIR :

Montant : 3 967.69 € HT 4 761.23 € TTC

Réparation velux des toitures, salle de Saint Claude Huissel, POCACHARD :

Montant : 12 700.14 € HT 13 335.15 € TTC

Remplacement 2 poteaux incendie ; chemin de Berland et bas de Varenne, SUEZ EAU :

Montant : 4 642.00 € HT 5 570.40 € TTC

Convention de fourrière animale, voirie, SPA :

Montant : 3 021.00 € HT 3 021.00 € TTC

Achats de tables et chaises en bois, halle B. GROSSELIN, GAMM VERT :

Montant : 1 127.50 € HT 1 353.00 € TTC

Traceuse électrique, stade Coucy, DACD :

Montant : 1 758.00 € HT 2 109.60 € TTC

Achat PC portable HP, imprimante et office microsoft, centre de santé, RBI :

Montant : 2 119.75 € HT 2 543.70 € TTC

Le Conseil municipal **PREND ACTE** du compte-rendu de délégations.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 07 octobre 2025

Le secrétaire de séance

Angélique GONIN-CHARTIER



Le Maire,

René PONTET

